



BANCARISATION DU RÉSEAU LA POSTE : **ATTENTION À L'ARBITRAIRE !**

La décision a été prise par le comité exécutif de rapprocher davantage le réseau des bureaux de poste de l'activité bancaire. Les lignes managériales et d'expertises du réseau et de La Banque Postale seront regroupées et placées sous la coupe d'un management unique. Il est également prévu un alignement de l'organisation commerciale des sièges des deux entités.

La Banque Postale, avec sa DRH, fait figure de locomotive dans la déclinaison sur le terrain du projet. Cela ne va pas sans poser la question du devenir des autres activités au sein des bureaux de poste, de leur coexistence avec l'activité bancaire. C'est un point de vigilance pour FO.

DES TRANSFORMATIONS LOURDES

Au-delà des questions de stratégie, la bancarisation des bureaux de poste entraîne des transformations importantes :

- La création de directions régionales et de directions de territoire à la place des anciennes DTELP, DCRB, DCB et groupements Enseigne. Cette nouvelle architecture entraînera automatiquement une reconfiguration des implantations et des zones d'intervention actuelles.
- Une évolution des fonctions respectives des périmètres Enseigne et La Banque Postale avec de nombreux changements de rattachement hiérarchique,
- En ce qui concerne les équipes Siège, un renforcement des équipes de la DRH unifiée Réseau La Poste/La Banque Postale. Les équipes commerciales seront réparties entre La Banque Postale (*Direction commerciale*) et le Réseau La Poste (*Direction Marketing et commerciale*).

CE QU'IL FAUT BIEN APPELER UN BOULEVERSEMENT CONCERNE PLUS DE 880 COLLÈGUES DONT PLUS DE 550 MANAGERS.

Pour FO, cette transformation ira à l'échec si le management se sentait flouer. À l'ambition de créer un réseau à priorité bancaire, La Poste doit en rajouter une autre, celle d'être exemplaire sur le plan humain en offrant des perspectives ou des solutions aux collaborateurs impactés par le projet et en jouant la carte de la transparence.

NOS REVENDICATIONS

Dans le cadre du processus de dialogue social qui a débuté fin avril, FO a revendiqué :

- Un processus transparent de recrutement pour les nouvelles fonctions en donnant la priorité aux managers en reclassement des filières concernées. FO a exprimé le souhait d'obtenir un point de situation périodique sur le sujet.
- La classification des emplois de directeur régional en Groupe C, à l'instar des DOTC du Courrier.
- Un plan d'accompagnement personnalisé pour chaque collaborateur en reclassement.
- Afin de préserver les perspectives de revalorisation salariale rattachées aux anciennes fonctions, la garantie pour les managers en reclassement de se voir proposer des postes comportant une fourchette de rémunération au moins égale à celle dont ils bénéficiaient déjà.
- Pour les détenteurs de véhicules d'entreprise, le maintien de leur véhicule, et à défaut, l'attribution d'une compensation financière conséquente.
- L'ouverture de négociation sur le statut des DET afin de prendre en compte l'élargissement de leur périmètre d'activité (*activités bancaires*) et leur nouvel environnement (*gestion des risques déconcentrée au niveau du terrain*). Le « *repesage* » des postes s'impose.
- La possibilité, pour ceux qui le souhaitent, de bénéficier d'un paiement en 2 fois (*au lieu de 3 aujourd'hui sur une période de 6 mois*) des primes de mobilité géographique et fonctionnelle.

**Le rapprochement de La Banque Postale et du réseau La Poste doit, pour réussir, s'effectuer dans le dialogue et la transparence.
Il ne saurait laisser place à l'arbitraire.
FO Y VEILLERA.**